

Mairie Arbonne : communication par mail

Chères Arbonnaises, Chers Arbonnais

Face à la situation sanitaire de la France, l'équipe municipale d'Arbonne-la-Forêt met en place une **nouvelle communication par mail**, en complément du site internet (<http://arbonnelaforet.fr/covid-19/>) et de la distribution d'informations en boîte à lettres.

Vous recevez ce mail car vous l'avez communiqué en mairie ou l'un de vos proches a jugé utile que vous soyez informé. **Faites le circuler** à vos voisins ou amis, ils ne l'ont peut-être pas reçu.

Afin de respecter les Règles Générales de la Protection des Données (RGPD), si vous souhaitez continuer à recevoir la Lettre d'information, merci de vous **inscrire en ligne** sur : <https://forms.gle/bTeY7tBcdWeCZGQR7>

Vous trouverez dans le fichier joint les informations sur la protection des données (protection des données.pdf)

La fréquence de cette lettre dépendra des informations à communiquer, venant de l'Etat, de la Région ou de la commune.

Lettre d'information N°1 du 28/03/2020

Attestations de déplacement

- Nouvelle attestation de déplacement dérogatoire (fichier joint à télécharger) à renouveler à chaque sortie
 - Des exemplaires imprimés sont disponibles en mairie pour ceux qui n'ont pas d'imprimante
- Les promenades en forêt sont interdites dans le massif de Fontainebleau selon [arrêté préfectoral](#)
- Informations et autres attestations disponibles sur le [site du gouvernement](#)

Actions prioritaires mises en place dans la commune

1. Maintenir le lien avec les personnes fragiles habitant dans le village

- Pour être contacté appeler le 06 75 71 88 18
- Pour être volontaire bénévole : contacter mairie.arbonnelaforêt@wanadoo.fr
- Appels téléphoniques et assistance par les volontaires bénévoles. L'organisation se fera selon les connaissances personnelles, les zones géographiques et les disponibilités de chacun.

2. Aide aux courses pour les produits de 1^{ère} nécessité et les médicaments

- Le service est proposé aux personnes les plus fragiles et les plus de 70 ans
- Liste des produits proposés disponible en mairie

- Médicaments : en lien avec la Pharmacie de Barbizon sur ordonnance
- Pour bénéficier de ces services : contacter la mairie au 01 60 66 44 16

Informations approvisionnements

1. Approvisionnement en légumes

- Les producteurs locaux de légumes Philippe et Eddy Lefort proposent la vente de légumes en vrac 2 fois par semaine
- Ouverture : samedi et dimanche de 9h00 à 12h00.
- Produits disponibles : Fichier joint (légumes disponibles.pdf)
- Adresse : Rue des Sablons (face au hangar) à Arbonne-la-Forêt

2. Ventes sur le parking maintenues

- Pain vendredi 16h00 à 19h00 - (Commandes : contact@unpaincesttout.fr)
- Epicerie en vrac mardi - vendredi 16h00 à 19h00
- Pizzas jeudi 17h00 à 21h00 (Commandes : 06 07 85 55 14)

Rappel : 1 seule personne par foyer. Respectez les gestes barrières : Lavez-vous les mains avant et après avoir fait vos courses. Respectez les distances de sécurité, minimum 1 m entre les personnes. Ne vous serrez pas les mains, pas d'embrassades. Ne stationnez pas sur place.

3. Approvisionnement Pain

- Nous envisageons des approvisionnements groupés de baguettes classiques ou tradition 3 fois par semaine, lundi, mercredi et samedi, qui seraient à retirer sur la place du village entre 11h00 et 12h00.
- Pour valider la pertinence d'un tel service, merci de remplir le questionnaire avant le lundi 30/03 19h00 pour commencer le service mercredi 01/04 sur <https://forms.gle/KPFHt5hBA4SXd2ba6>

4. Commerces ouverts dans la région

- Barbizon
 - Boulangerie, charcuterie, boucherie, traiteur, fromagerie, épicerie, pharmacie, tabac presse
 - Certains des commerces proposent des livraisons aux personnes en difficulté
 - Le restaurant le Gaulois propose des plats à emporter ou à livrer (01 64 52 35 04)
 - La poste est fermée et le DAB n'est plus approvisionné
- Milly la Forêt : commerces alimentaires. Livraisons possibles (voir fichier joint)
- Cély en Bière : commerces alimentaires
- Fontainebleau : le marché est fermé (demande de dérogation en cours)

Autres informations

1. La Poste

- Distribution du courrier et des colis : mercredi - jeudi - vendredi
- Fermeture prévue des boîtes de collecte : Rue Saint Roch - Rue Jean Moulin (à confirmer)
- Les boîtes ouvertes : Rue de la mairie - Rue Grande
- Bureaux de poste ouverts : Avon principal - Fontainebleau - Dammarie-les-Lys - Melun principal
- La Poste demande de privilégier les opérations à distance sur <https://www.laposte.fr> et d'éviter les déplacements et l'utilisation des boîtes à lettres
- Les services de lien social et les activités de portage de proximité sont maintenues : portage de repas, de médicaments, veille sociale...

2. Aides aux entreprises

- Mise à disposition par la Région IdF d'un document récapitulatif des aides Etat, Région, Bpifrance, qui répond aux 11 questions principales, fichier ci-joint ou informations sur <https://www.iledefrance.fr/covid-19-la-region-ile-de-france-lance-un-plan-durgence-pour-les-entreprises>

3. Déchets ménagers / Informations SMICTOM

- Collecte maintenue aux jours habituels
- Pour protéger le personnel : bien fermer les sacs pour éviter toute projection et désinfecter les poignées des poubelles
- Mouchoirs, masques, gants et textiles sanitaires usagers doivent être déposés dans un sac poubelle en plastique hermétiquement fermé, vidé de son air, conservé 24h00 avant d'être placé dans un second sac en plastique qui sera jeté dans le bac des ordures ménagères (**surtout pas le bac jaune**)
- Le confinement accroît le stationnement, il est demandé aux habitants de veiller à laisser de la place pour que les camions puissent collecter les poubelles
- Services fermés : déchèterie, Allo encombrants (accueil téléphonique maintenu 0800 501 088), recyclerie du Lombric
- Rappel : le brûlage des déchets verts reste interdit <http://www.seine-et-marne.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-et-cadre-de-vie/Air/Reglementations-relatives-au-brulage-des-dechets>

Relais informations ou demandes d'intérêt général

- Nous pouvons relayer via cette Lettre d'information des demandes d'intérêt général, il suffit de nous les faire parvenir à l'adresse suivante : mairiarbonnecovid19@gmail.com

Nous vous rappelons qu'il est important de respecter les mesures de confinement imposées par le gouvernement et de réduire au maximum vos déplacements.

Prenez soin de vous et de vos proches.

Bien à vous

L'équipe municipale

Responsables DPO : Laurence Ayrault et Anthony Vautier

5 pièces jointes